

Arrêté n° 4016

Objet : Demande de subvention auprès de la DRAC pour l'acquisition du mobilier du nouvel équipement culturel du Lac

ARRETE DU PRESIDENT

Le Président de Grand Châtellerault,

VU l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriale relatif aux délégations des attributions du conseil communautaire,

VU la délibération n°1 du conseil communautaire du 5 juillet 2021 portant délégation de certaines attributions au président, et notamment l'alinéa 17,

VU l'arrêté n° 3112 du 14 septembre 2021 relatif à la demande de subvention auprès de la DRAC pour les travaux du nouvel équipement communautaire,

CONSIDERANT le projet de création d'un nouvel équipement culturel dans le quartier du Lac qui va regrouper la médiathèque du lac, la ludothèque, une salle d'activité et le bureau d'une association,

CONSIDERANT la nécessité de doter cet équipement en mobilier, et au vu des dépenses ci-dessous :

<i>Dépenses HT</i>		<i>Recettes</i>	
Equipement mobilier	127 384,50 €	Subvention Etat	63 692,25 €
		Grand Châtellerault	63 692,25 €
TOTAUX	127 384,50 €		127 384,50 €

Considérant que la DRAC subventionne le projet dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation à hauteur de 50 % du coût HT,

ARRETE

ARTICLE 1 – L'objet de cet arrêté vise à solliciter auprès de la DRAC l'octroi d'une subvention d'un montant de 63 692,25 € correspondant à 50 % HT du coût de l'équipement mobilier.

ARTICLE 2 – Les recettes seront affectées à l'opération 125, à l'imputation suivante :
510 / 1321 / 4600 / C05M03

ARTICLE 3 – Un recours contentieux peut être posé contre le présent arrêté devant le tribunal administratif de Poitiers, dans un délai de deux mois suivant son affichage, le recours devant monsieur le président suspendant ce délai.

ARTICLE 4 - Monsieur le directeur des services de Grand Châtellerauld est chargé de l'exécution du présent arrêté dont amplification sera adressée à la DRAC.

A châtellerauld, le 13 SEPT 2022

Pour le Président de Grand Châtellerauld,
La Vice-Présidente déléguée,


Maryse LAVRARD

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULD
19 Bd Blaise Pascal
79100 Châtellerauld